



MULTISITE
ALPS CURIE ROSTAND
CP-CM2 Midi
Pause Méridienne

11 allée d'Albret, 47600 Nérac

PROJET
PEDAGOGIQUE
2026-2027

alps@ville-nerac.fr
servicerestaurant@ville-nerac.fr

06.07.24.82.93

Sommaire

01

Présentation:

- 1-1 Préambule
- 1-2 Organisateur du projet
- 1-3 Forme
- 1-4 Le public accueilli: 6-12 ans
- 1-5 Les moyens humains et les rôles/missions des agents d'animation

02

Les objectifs pédagogiques:

- 2-1 Favoriser le bien-être sur le temps du repas
- 2-2 Éduquer au goût et réduire le gaspillage alimentaire
- 2-3 Favoriser le vivre-ensemble

03

L'organisation de la pause méridienne:

- 3 Exemple de planning possible

04

Protocole d'urgence

05

Règles de vie: Savoir-Vivre en collectivité et Respect Mutuel:

- avant le repas
- pendant le repas
- dans la cour
- en atelier

06

Evaluation

07

Annexes:

Ludibox
Projet d'animation



01 Présentation

1_Préambule

La pause méridienne est un moment de détente et de convivialité, dans un climat de confiance, sécurisant et ludique.

Elle se déroule de 12h à 13h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire. C'est un temps propice pour les enfants à leur épanouissement et à l'apprentissage de la vie en collectivité autour des principes de citoyenneté, de mixité et de laïcité.

Il s'agit, durant ce temps, d'assurer à l'enfant la prise d'un repas équilibré en lien avec ses besoins nutritionnels et un temps d'initiation à la vie collective et à la citoyenneté, dans le respect de son rythme. Il vise avant tout à créer un espace de détente et de bien-être pour les enfants.

La pause méridienne est donc un temps éducatif et convivial qui comprend les temps de repas et d'animation/ d'encadrement. Les activités proposées se construisent autour des objectifs pédagogiques décidés collectivement par l'équipe, en lien avec le projet éducatif municipal.

Le projet pédagogique est l'outil de référence qui permet à chacun de comprendre le fonctionnement du temps méridien ainsi que les intentions éducatives liées aux besoins des enfants : la composition de l'équipe, ses objectifs, les différentes missions des agents, l'organisation des différents services, les activités proposées, les règles de vie.



01 Présentation

Pause Méridienne/ ALPS Midi /Rostand



Le projet pédagogique intègre aussi une évaluation qui doit permettre de faire des bilans réguliers, d'ajuster si besoin et de continuer à l'améliorer au fil du temps. Le projet pédagogique du temps méridien est centré sur l'écoute des besoins et le respect du rythme des enfants.

Il s'inscrit en adéquation avec l'environnement :

- le public : les enfants de 6 à 12 ans

230 enfants scolarisés sur Rostand + 37 CP de Curie, soit entre 190 et 200 en cantine

- les ressources humaines, financières et matérielles
- les modalités de fonctionnement de l'équipe : temps de réunion et de concertation réguliers qui permettent de faire vivre le projet pédagogique tout au long de l'année, d'échanger sur les pratiques et les moyens de régulation en cas de problème, mais aussi des temps de cohésion d'équipe

01 Présentation



2 Organisateur du projet

La mairie de Nérac est l'organisateur du projet. Afin de développer l'aspect éducatif durant ces temps et de répondre aux besoins des enfants, la commune de Nérac met à disposition différents moyens humains, matériels et financiers. Ainsi, pendant le temps du repas et le temps d'animation, les enfants sont sous la surveillance et la responsabilité du personnel communal affecté à ce service.

01 Présentation



3. Forme

Le temps méridien se déroule de 12h00 à 13h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Il est organisé en un service :

- ☒ Le repas
- ☒ Les temps d'animation / d'encadrement

01 Présentation

4 Le public accueilli: besoins-possibilités: 6-12 ans

- Besoins physiques



Rapidité, Précision, Endurance
La confrontation aux autres
Habilité, Coordination
Expérimentation, Curiosité, Apprentissage

- Besoins affectifs



Être responsabilisé
Besoin de s'isoler, besoin d'autonomie
L'ouverture au monde grâce à l'accompagnement
Considération et Valorisation

- Besoins sociaux



Les parents ne sont plus la seule référence:
les copains, l'enseignant, l'animateur.
Appartenance un groupe
Besoin de repères et des limites

- Besoins intellectuels



Besoin de justice et d'équité
Stade des opérations concrètes, puis formelles où
il apprend à manier les idées (pensée logique
en situation concrète)
Imagination débordante



01 Présentation



5 Les Moyens Humains:

L'animation, l'encadrement et l'accompagnement des enfants sur le temps méridien sont mis en œuvre par une équipe d'animateurs aux compétences et missions diverses, selon la réglementation de la SDJES.

L'équipe du temps méridien multisite est composée de agents (1 directrice et 12 animateurs), selon les attendus de la SDJES.

1 encadrant pour 18 enfants pour les + de 6 ans

Directeur

Son rôle

Garant de la sécurité physique et morale des enfants accueillis, de la mise en œuvre du projet pédagogique et du bon fonctionnement de l'accueil en terme de gestion administrative, matérielle et financières.

Il coordonne les interventions en direction des enfants et gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, mairie, famille, équipe enseignante.

Il rend compte à l'organisateur du fonctionnement de l'accueil.

Il a autorité sur l'ensemble du personnel, coordonne l'équipe d'animation .

01 Présentation

5 Les Moyens Humains:

Animateurs

Leurs rôles

Assurer la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés.

Participer au projet pédagogiques

Encadrer la vie quotidienne et les activités

Construire une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les enfants

Proposer et organiser des activités adaptées aux capacités et besoins en tenant compte de leur avis

Partie prenante du projet pédagogique, il doit avoir un comportement exemplaire à la fois dans ses propos, dans sa tenue et dans son attitude.



01 Présentation



La posture et l'attitude professionnelles des animateurs:

L'accueil périscolaire est un espace éducatif où chaque enfant doit pouvoir évoluer dans un environnement sécurisant, bienveillant et respectueux de ses droits. Les animateurs sont des adultes référents qui contribuent au développement de l'enfant tout en garantissant sa sécurité physique, affective et morale.

Dans un contexte sociétal marqué par une vigilance accrue concernant la protection des mineurs et les relations entre adultes et enfants, chaque professionnel est tenu d'adopter une posture exemplaire, conforme aux obligations légales, réglementaires et déontologiques.

01 Présentation

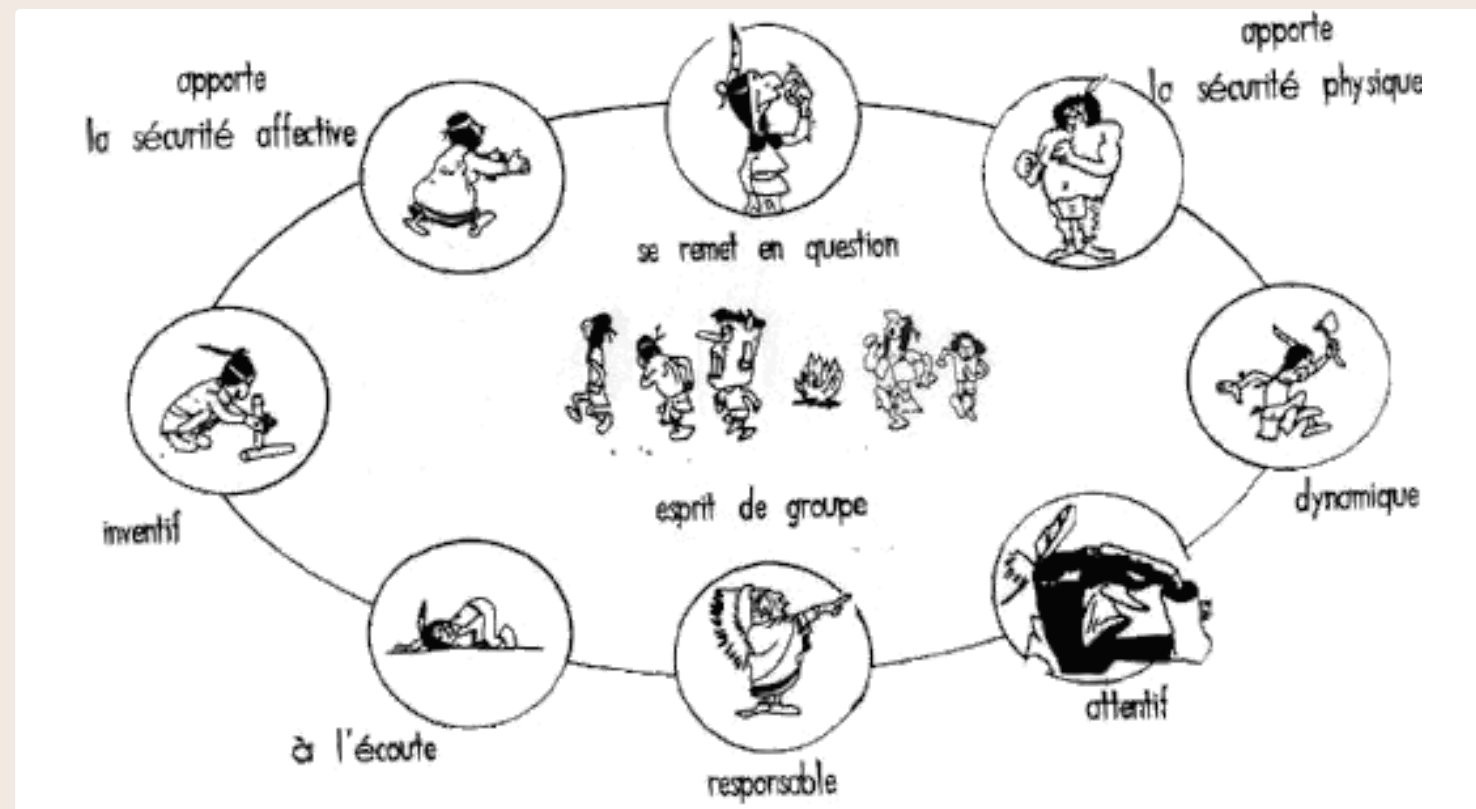
Une posture éducative fondée sur le respect :

L'animateur accompagne l'enfant dans son développement en favorisant son autonomie, son épanouissement et sa socialisation. Il exerce une autorité éducative basée sur la cohérence, l'écoute, le dialogue et le respect mutuel.

Il veille en permanence à :

- garantir l'égalité de traitement entre tous les enfants ;
- respecter la dignité, l'intimité et la singularité de chacun ;
- adopter une attitude impartiale, sans favoritisme ni rejet ;
- faire preuve de patience, de maîtrise de soi et d'exemplarité ;
- valoriser les réussites et accompagner les difficultés avec bienveillance.

L'adulte représente l'institution. Son comportement, son langage et ses réactions constituent des modèles pour les enfants.



01 Présentation



La juste distance professionnelle :

La relation éducative repose sur une proximité nécessaire, mais toujours professionnelle.

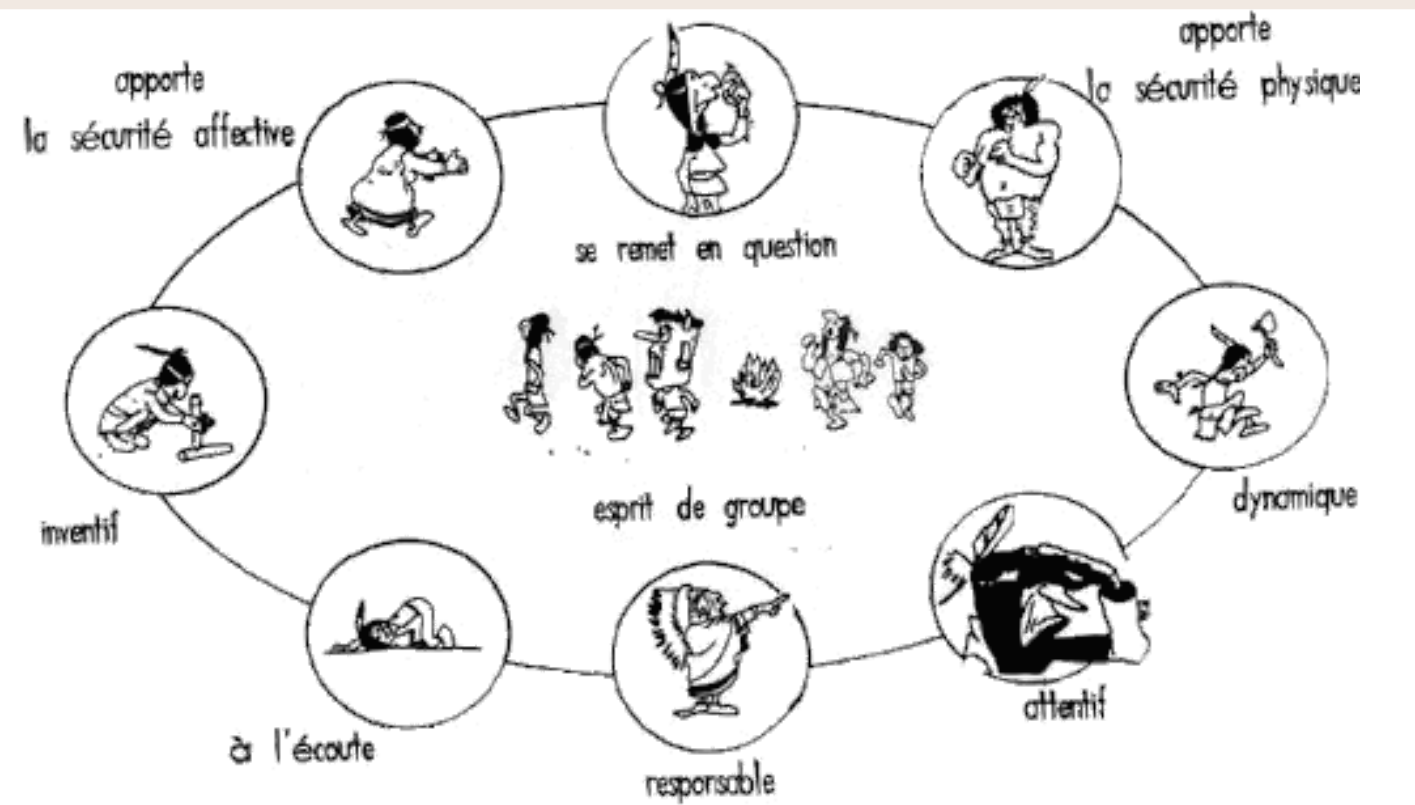
L'animateur entretient une relation chaleureuse, rassurante et sécurisante, sans rechercher une relation affective privilégiée. Il veille à maintenir une juste distance qui protège à la fois l'enfant et le professionnel.

Cette posture implique notamment de :

- ne pas instaurer de relation exclusive avec un enfant ;
- éviter toute familiarité excessive ;
- ne jamais demander à un enfant de garder un secret ;
- privilégier les échanges dans des espaces visibles et accessibles aux autres adultes ;
- solliciter un collègue lorsqu'une situation nécessite un entretien individuel prolongé.

La confiance des familles repose également sur la transparence des pratiques professionnelles.

01 Présentation



Les contacts physiques :

Les enfants de 6 à 12 ans peuvent avoir besoin d'être rassurés, consolés ou accompagnés. Toutefois, les manifestations physiques doivent rester limitées à ce qui est strictement nécessaire et adapté à la situation.

Les animateurs veillent à :

- respecter systématiquement le consentement de l'enfant lorsque cela est possible ;
- privilégier les encouragements verbaux plutôt que les contacts physiques ;
- intervenir physiquement uniquement lorsque cela répond à un besoin de sécurité, de protection ou de soins.

Sont notamment proscrits :

- prendre un enfant sur les genoux sans nécessité ;
- faire des câlins prolongés ou recherchés par l'adulte ;
- porter un enfant lorsque cela n'est pas indispensable ;
- les chatouilles, jeux de lutte ou jeux impliquant un contact corporel important ;
- tout contact pouvant être interprété comme déplacé ou ambigu ;
- toute forme de violence physique, même présentée comme un jeu.
-

Lorsqu'un contact est indispensable (premiers secours, protection immédiate, aide matérielle...), celui-ci est réalisé avec mesure, dans le respect de l'enfant et, si possible, en présence ou à la vue d'autres adultes.

01 Présentation



Une communication adaptée :

Le langage employé par les animateurs participe pleinement au climat éducatif.

Chaque professionnel veille à utiliser :

- un vocabulaire respectueux et compréhensible ;
- un ton calme et posé ;
- des consignes claires ;
- des remarques centrées sur les comportements et non sur la personne.

Sont proscrits :

- les cris comme mode habituel de communication ;
- les humiliations, moqueries ou surnoms dévalorisants ;
- les menaces, le chantage ou les intimidations ;
- les propos discriminatoires, sexistes, racistes ou stigmatisants ;
- les confidences personnelles inadaptées à la relation éducative ;
- les plaisanteries pouvant mettre un enfant mal à l'aise.
-

L'humour reste un outil éducatif lorsqu'il est partagé, respectueux et jamais dirigé contre un enfant.

01 Présentation

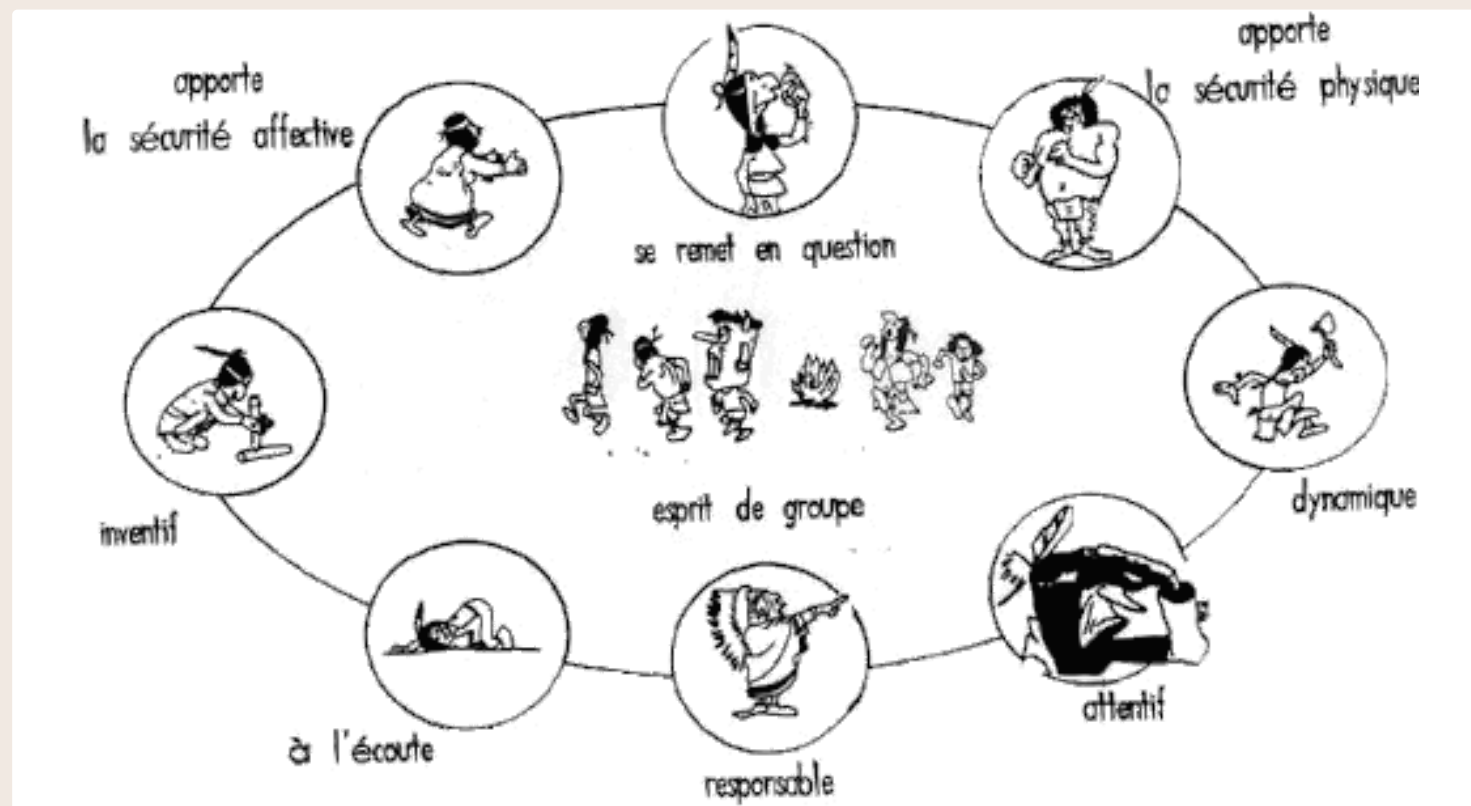
La sécurité affective des enfants :

Les enfants doivent pouvoir exprimer leurs émotions, leurs inquiétudes ou leurs difficultés en toute confiance.

L'animateur accueille leur parole avec écoute, sans jugement, sans banaliser ni dramatiser les situations.

Face à une révélation ou à une suspicion de maltraitance, le professionnel ne mène pas d'enquête personnelle. Il recueille les propos de l'enfant avec neutralité, les transmet immédiatement à la direction et applique les procédures de protection de l'enfance en vigueur.

Le devoir de protection prime sur toute autre considération.



01 Présentation



Une responsabilité collective :

La qualité de l'accueil repose sur une vigilance partagée entre tous les professionnels.

Chaque membre de l'équipe est invité à :

- signaler toute situation préoccupante ou tout comportement inadapté observé ;
- accepter les observations constructives de ses collègues ou de sa hiérarchie ;
- participer aux temps d'analyse des pratiques ;
- questionner régulièrement sa posture professionnelle.

La bienveillance entre collègues ne dispense jamais du devoir de signalement lorsqu'un comportement est susceptible de mettre en danger un enfant ou de porter atteinte à ses droits.

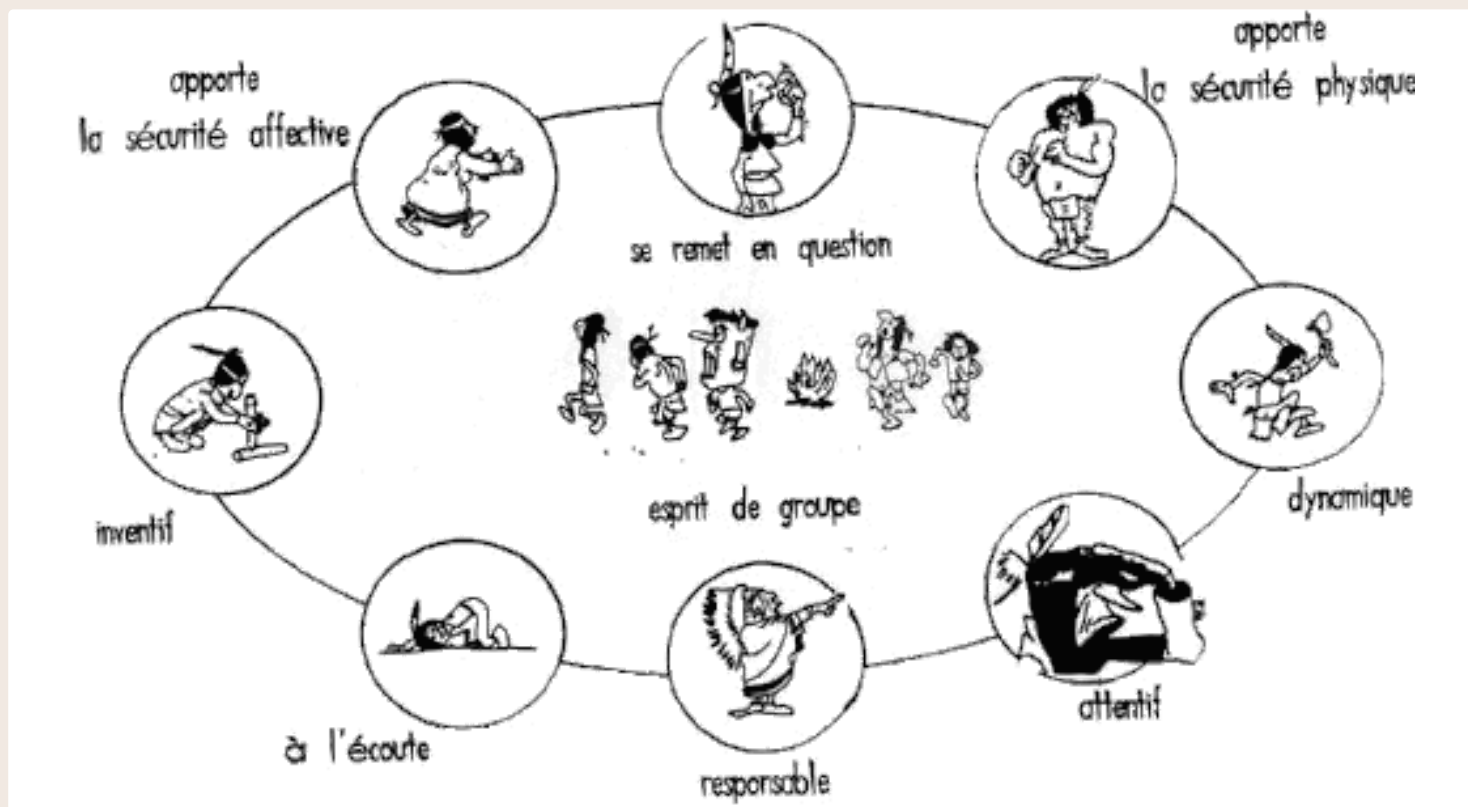
01 Présentation

Un engagement professionnel :

Par leur attitude quotidienne, les animateurs contribuent à faire de la pause méridienne un temps éducatif de qualité, sécurisant et respectueux des valeurs de la République.

Chaque professionnel s'engage à exercer ses missions avec intégrité, discrétion, neutralité, loyauté envers la collectivité et dans le strict respect de la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

Cette exigence professionnelle constitue la première garantie de confiance pour les enfants, les familles et l'ensemble de la communauté éducative.



02 Les objectifs pédagogiques

Pause Méridienne/ ALPS Midi /Rostand

Piloté par le service scolaire/périscolaire, le projet pédagogique a été élaboré en concertation avec l'équipe du temps méridien. Le projet pédagogique traduit l'engagement de l'équipe dans un temps et un cadre donné et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

valeur n°1

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE SUR LE TEMPS DU REPAS

valeur n°2

EDUQUER AU GOUT ET REDUIRE LE GASPILLAGE
ALIMENTAIRE

valeur n°3

FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

02 Les objectifs pédagogiques

2-1 FAVORISER LE BIEN-ÊTRE SUR LE TEMPS DU REPAS; faire du repas un moment agréable, convivial et éducatif

➤ en améliorant les conditions d'accueil lors du temps du repas

Actions :

- ✗ Réduire le bruit : en faisant entrer les enfants dans le calme, en leur parlant calmement, en évitant de crier
- ✗ Proposer des casques réducteurs de bruits, selon le besoin de certains enfants : enfants fatigués, enfants à particularité...
- ✗ Avoir une présence active pour les agents, sur ce temps de repas

➤ en prenant en compte les spécificités des enfants (régime alimentaire, allergies, santé)

Actions :

- ✗ Prendre en compte les enfants avec PAI (panier repas et ou allergènes)
- ✗ Bien communiquer entre le resto sco et les agents afin que chacun ait connaissance des spécificités de chaque enfant accueilli
- ✗ Ne pas stigmatiser l'enfant

➤ en sensibilisant les enfants aux menus

Actions :

- ✗ Afficher et mettre en valeur le menu en l'écrivant de manière attrayante et ludique : affiche avec image, photos des produits, ...)
- ✗ Permettre la prise de connaissance des menus par tous les agents afin de bien expliquer aux enfants ce qu'ils mangent (cinq minutes de briefing équipe avant le repas)
- ✗ Rester disponible pour les questions des enfants relatives au menu et s'intéresser au contenu de l'assiette servie

02 Les objectifs pédagogiques

2-2 EDUQUER AU GOUT ET REDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

➤ en favorisant la découverte des aliments, des produits bio et locaux

Actions :

- ✗ Amener les enfants à la découverte des producteurs locaux, de la cuisine centrale : visite des locaux, rencontre avec les cuisiniers, animations autour des produits, des goûts, ...
- ✗ Faire des animations sur les produits et les goûts (ex : jeu du test à l'aveugle, jeux autour de l'alimentation, du bio, semaine du gout, opération un fruit à l'école...)

➤ en autonomisant les enfants lors du temps de repas

Actions :

- ✗ Sensibiliser chaque enfant à la « gestion » de sa table (débarrassage, respect, propreté, politesse)
- ✗ Que chaque enfant se serve en fonction de ses goûts et de son appétit, avec l'idée qu'on goûte à tout, que si l'assiette est finie et on peut se resservir

➤ en triant et recyclant les déchets

Actions :

- ✗ Mise en place du tri et du compostage des déchets
- ✗ Utiliser le compost avec les enfants et les services dédiés: parterres d'écoles, jardin partagé, potager scolaire, ...

➤ en éduquant les enfants à l'environnement

Actions :

- ✗ Développer des animations sur le tri et le compostage (comment, à quoi ça sert, ...) : interventions d'animateurs, création d'affiches, ...
- ✗ Afficher les dessins et panneaux d'information sur le recyclage dans la cantine
- ✗ Développer des animations sur l'éducation à l'environnement (ex : actions de sensibilisation, jeux, Nettoyons la nature...)

02 Les objectifs pédagogiques

2-3 FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE autour des principes de CITOYENNETÉ, de LAÏCITÉ et de MIXITÉ

➤ en permettant une mixité au sein des différents espaces et sur les temps d'animation

Actions :

- ✗ Mettre en place des activités et des jeux adaptés pour l'ensemble des enfants, filles et garçons, dans les différents espaces (exemples : jeux collectifs sur le terrain, concours de cordes à sauter, mise à disposition de caisses de jeux : ludibox, concours de dessins ...)
- ✗ Permettre à tous les enfants d'occuper les espaces centraux (terrain de foot notamment)

➤ en favorisant la participation des enfants dans les activités proposées et dans la vie quotidienne

Actions :

- ✗ Proposer des activités diversifiées, en adaptant les thématiques en fonction des périodes et de l'actualité
- ✗ Respecter le rythme de chaque enfant, en leur donnant aussi la possibilité de faire des temps calmes ou de ne rien faire
- ✗ S'adapter et être à l'écoute des envies des enfants en leur proposant des activités en lien avec leurs attentes (réunion d'enfants)

➤ en soutenant l'apprentissage du vivre ensemble, de la laïcité et de la citoyenneté

Actions :

- ✗ Établir des règles de vie harmonisées pour le temps de repas et pour les différents espaces d'activités utilisés lors du temps méridien
- ✗ Organiser des ateliers en lien avec la laïcité, la citoyenneté et le vivre ensemble : ateliers de sensibilisation au handicap, d'éducation à l'environnement, sur les droits des enfants, sur la laïcité et les valeurs de la république

03

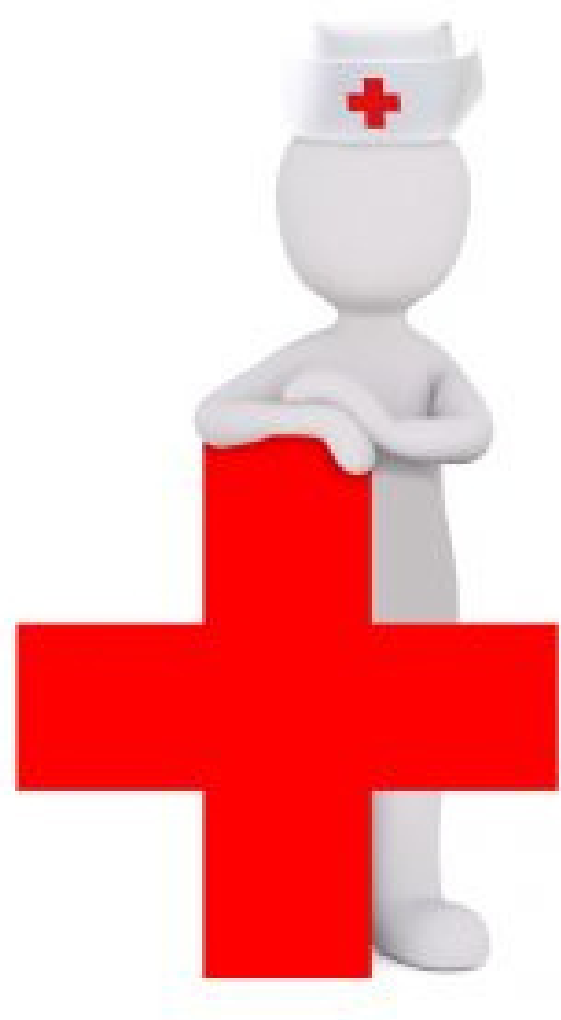
L'organisation de la pause méridienne

Accueil Multisite / ALPS Midi / Curie-Rostand

3-2 EXEMPLE DE
PLANNING

SEMAINE 1^{ère} semaine septembre

1 ^{er} service	2nd service CE1	3ème service
En salle		
Myriam pointage	Clémence avec les Ce1 en cantine	Emilie
Roseline	Roseline	Erwann
Mélodie		Alyssa
En cour		
Pour tous les anims qui sont en cour : Appel / Surveillance active/Répartition sur toute la cour/ Ateliers libres en extérieur en filigrane : Livres,dessins, échecs,tournoi ping-pong.....		
Alyssa	Alyssa	Roseline
Erwann	Erwann	Mélodie
Emilie	Emilie	Myriam
Clémence	Mélodie	
	Myriam	
Atelier CE1 12h50-13h30et Atelier CE2-CM2 12h15-12h45 et 12h45-13h15Salle Arts Plastiques et Salle ALPS		
Thématique :		
		Clémence avec les Ce1 en atelier
Sac à dos / infirmerie/ téléphone/ listing		
REDI		



Si un enfant est malade ou blessé lors du temps méridien, l'adulte qui constate l'accident/l'incident, le prend en charge de manière individuelle. Il isole et rassure l'enfant, lui prodigue les soins de premiers secours (et note le soin prodigué dans le cahier à cet effet).

Pour les "bobos" plus graves, il prévient la directrice du temps restauration scolaire qui, en fonction de la gravité des faits, contacte les secours et les parents. L'enseignant de l'enfant sera également informé de la situation.

Les agents intervenant sur le temps méridien ont été formés aux gestes de premiers secours et possèdent le diplôme du PSCI.

L'incident est également noté dans un cahier de liaison, (à l'accueil de la structure) et les familles seront systématiquement informées de l'événement en fin de journée.

Il est aussi impératif de consulter le listing des observations médicales des enfants afin de vérifier l'existence d'une éventuelle allergie.

La prise de médicaments (y compris les médicaments anti douleur type paracétamol, aspirine) n'est autorisée que sur prescription médicale: PAI ou indication directe du l5

Les médicaments de l'enfant ayant un PAI

- doivent être stockés à part
- dans leur emballage d'origine sur lequel seront notés le nom et prénom de l'enfant concerné
- avec l'ordonnance du médecin traitant

L'ANIMATEUR AU SAC: personne centrale sur ce temps de pause méridienne. Un agent est désigné pour 2 semaines d'affiliées pour être le détenteur de ce sac à dos. On y retrouvera le trousseau de clé, le double des PAI, les observations médicales, le téléphone du temps cantine, les listings papier des classes passées au second service, une trousseau de secours et un carnet. Le sac sera déposé à la fin du service à l'accueil de l'ALPS.

05 Règles de vie

Pause Méridienne/ ALPS Midi /Rostand

Sur le temps méridien, des règles de savoir vivre en collectivité et de respect mutuel seront à respecter.

Les règles doivent être claires, concrètes, constantes, cohérentes et conséquentes (la règle des 5C)

En cas de non-respect de ces règles de vie commune, des sanctions seront appliquées par les agents encadrant les enfants à la cantine ou sur la cour.

5.1. Savoir-vivre en collectivité et du respect mutuel

Avant le repas

- Je vais aux toilettes
- Je me lave les mains
- Je m'installe à ma place calmement ou je demande au personnel de cantine où me mettre
- J'attends que tous mes camarades soient installés avant de toucher à la nourriture et je m'assure de bien partager les plats avec les camarades de ma table

Pendant le repas

- Je me tiens bien à table
- Je ne joue pas avec la nourriture
- Je ne crie pas. Je peux discuter posément avec mes camarades
- Je me lève si j'y suis autorisé
- Je fais l'effort de goûter à tous les plats
- En fin de repas, après autorisation du personnel, je débarrasse mes couverts et mon assiette en bout de table. J'attends l'autorisation de l'adulte pour sortir en cour

Dans la cour

- Je joue sans brutalité
- Je respecte les consignes
- Je fais particulièrement attention aux plus petits

En permanence

- Je respecte mes camarades et les adultes
- Je n'emploie pas de langage vulgaire
- En aucune façon je n'utilise la violence physique ou verbale
- J'agis comme j'aimerais qu'on le fasse avec moi
- En toute circonstance, je reste poli

« Évaluer, c'est s'interroger sur la valeur, la portée, le sens de l'action que l'on vient d'engager » (Hazbrouck).

L'évaluation est un outil qui permet d'analyser les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés préalablement. Elle permettra d'interroger l'ensemble des acteurs concernés par le projet et nous aidera à dresser le bilan des actions mises en place sur le temps méridien.

L'évaluation a différentes finalités. Elle permet de :

- contrôler l'avancée du projet en mesurant l'écart entre la volonté et la réalité
- réguler le groupe, en permettant à chacun de s'exprimer
- prendre des décisions, pour revoir les écarts du projet, régler les éventuels problèmes
- se former en analysant son vécu, en prenant du recul

In fine, l'évaluation nous permet d'avancer : c'est un moment de régulation, qui nous permet de conforter certaines actions et pratiques et d'en réajuster d'autres. Elle permet d'identifier les réussites et les manques, de mesurer l'écart entre la volonté et la réalité, et si besoin de réviser le projet pédagogique.

ANNEXES



Mais c'est quoi la Ludibox ?

Une malle de jeu, composée d'objets de récupération qui va être mise à disposition des enfants pendant les temps de récréation de la pause méridienne.

Pourquoi la Ludibox ?

Car jouer librement est un besoin fondamental de l'enfant. En réintroduisant le jeu libre sur la pause méridienne, il y aura un impact positif sur les interactions entre enfants, sur leurs relations sociales et les conflits.

Ce projet s'appuie sur une expérimentation démarrée dans la banlieue lyonnaise il y a quelques années et depuis mise en place dans plusieurs régions.

Quand sera mise en place la Ludibox?

Elle arrivera pour la rentrée septembre 2019 et c'est pour cela que nous avons besoin de vous pour la constituer avec des objets de récupération.

Quels objets je peux donner ?

- Des tubes cylindriques
- des ustensiles de cuisine
- des accessoires de la maison
- des téléphones de maison (pas de portable), des claviers d'ordi....
- des tissus, bâches, sangles
- et toutes autres propositions de votre part



Les objets que vous apporterez seront vérifiés, et seuls ceux remplissant l'ensemble des critères de sélection seront acceptés (sécurité physique et affective, hygiène, solidité, taille et poids)



Comment donner des objets ?

Lors des ouvertures de l'ALPS (du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h15 à 19h), sur le site de Jean Rostand, directement auprès de l'équipe d'animation.

En savoir plus :

Pour découvrir en image la Ludimalle, je vous invite à aller voir la vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=TWcgFp9hS6M>



Pour toutes questions, n'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe d'animation directement ou sur la page facebook de l'ALPS

MERCI À TOUTES ET TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION



Année 2026-2027

	ROSTAND	CURIE
SEPT 4 ½ semaines	Capsule temporelle (cf projet Vero) Octobre rose : pochettes à envoyer avant le 25 septembre 25-26-27 sept : nettoyons la nature One shot course à l’as (avec Albret com) 29/09	Capsule temporelle (clé Projet Véro) Octobre rose : pochettes à envoyer avant le 25 septembre 25-26-27 sept : nettoyons la nature
OCT 2 ½ semaines	5 au 11 octobre : semaine bleue : intergé ehpad + inter repas 15 octobre : grande lessive Semaine de la science : 2 au 12 oct Octobre rose ? Semaine du gout (à vraiment faire !!) : 12 au 18 oct Secourisme/ premiers secours intervention Mardi 6 de 16h45 à 18h30 avec CP-CE2 Mardi 13 de 16h45 à 18h30 avec CM1-CM2	5 au 11 octobre : semaine bleue intergé ehpad + inter repas 15 octobre grande lessive Semaine de la science : 2 au 12 oct Semaine du gout (à vraiment faire !!) : 12 au 18 oct Secourisme/ premiers secours (lien avec le SDIS et la cellule pédagogique/ visite de la caserne de pompiers...)
	Vacances au 17 oct au 1 ^{er} nov	
NOV 4 semaines	Droits des enfants (redynamiser, développer, s’inventer, s’ouvrir..) Livres jeunesse	Droits des enfants (redynamiser, développer, s’inventer, s’ouvrir..) Livres jeunesse
DEC 3 semaines	Cartes de vœux CCAS Noel solidaire	Cartes de vœux CCAS Noel solidaire
	Vacances au 19 dec	
JANV 4 semaines	Ouverture au monde : Le Japon	Ouverture au monde : Le Japon
FEV 2 semaine	Ouverture au monde : Le Japon 6février : début du nouvel an lunaire : bélier de feu	Ouverture au monde : Le Japon
	Vacancesau 13 fev	
MARS 4½ semaines	Tout en récup Expo Musée P’tite Garenne	Tout en récup
AVRIL 1½ semaine	Tout en récup Expo Musée P’tite Garenne	Tout en récup

Année d'animation sur les différents temps alps,
dont la pause méridienne

	Vacancesau 10 avril	
AVRIL 1 semaine		
MAI 4 semaines	Sports en folie Uniday	Sports en folie Uniday
JUIN / JUIL 5 semaines	Sports en folie Interclasses (inter-villes aux Arènes) Plancha	Sports en folie Plancha
	Grandes vacances au 2 juillet	

Capsule temporelle : se mettre en lien avec les ateliers pour la mise en terre et avec les médias pour le bez

Sports en folie : Trouver les intervenants....Pétanque, Tai chi, Danse en ligne, Capoeira, Ping Pong, Piscine, Hand, Zumba, Krav Mag, Sports innovants avec Albret com.....

Inter-classes : réserver les arènes/ contacter le club taurin/ mobiliser les classes en amont : team couleur/ bandas ???

Intercentre